



Grand débat sur l'identité nationale

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse des débats en région

Grand débat sur l'identité nationale

Introduction

350 réunions, réunissant toutes les catégories de la population française, ont été organisées localement par les préfetures. Le format des débats et l'importance du public (jusqu'à 300 personnes) ont varié d'un département et d'une ville à l'autre. Les débats se sont déroulés dans de bonnes conditions, dans le respect de la liberté de parole de chacun. Les échanges, consensuels sur bon nombre de principes républicains fondamentaux, sont devenus plus passionnés sur certaines questions. Conduites dans la sérénité grâce à une préparation soignée des organisateurs et animateurs, les discussions ont traduit l'intérêt des participants sur un sujet complexe et la volonté de prolonger le débat.

Les débats ont porté sur les éléments susceptibles de définir l'identité nationale ainsi que les interrogations dont fait l'objet l'idée de nation aujourd'hui : la référence nationale est-elle encore pertinente, quelle place accorder à la nation et comment s'identifier à celle-ci, quelles valeurs françaises est-il possible de défendre et de faire vivre ? Les discussions ont mis en évidence la pluralité de la perception de l'identité nationale, décrite comme un composé multiple et mouvant, en partie hérité et en partie à construire ; elles ont aussi souligné le besoin de faire vivre et respecter les valeurs que notre nation revendique (place des symboles, lutte contre les discriminations, intégration des étrangers).

Beaucoup d'interventions portent sur le parcours et la part personnels dans la construction de l'identité nationale, autant que sur la dimension collective de cette construction. Le passage à un espace ouvert et mondialisé, l'émergence d'une identité européenne ainsi que la coexistence d'identités locales et régionales, ont brouillé les contours de l'identité nationale, qui s'en trouve à la fois enrichie et fragilisée. La disparition de repères autrefois incarnés par la nation, ainsi que des vecteurs de transmission traditionnels qui avaient jusqu'alors structuré la conscience collective et le territoire national, interroge notre modèle de cohésion sociale reposant sur le principe national. Les phénomènes observés semblent recueillir un large consensus mais ont donné lieu à des interprétations divergentes : montée des revendications communautaires, multiplication des discriminations et des phénomènes d'exclusion, dislocation du lien social, creusement des inégalités et difficulté à se reconnaître dans une identité elle-même en crise. Il a été souligné que la problématique de l'intégration concernait l'ensemble des Français et non seulement les populations immigrées.

Devant ces constats, le modèle républicain d'intégration « à la française » a fait l'objet d'analyses et de positions partagées. Si les participants ont souligné l'importance de préserver le caractère universel des valeurs qu'il défend, le spectre des mesures pour le rénover ou le promouvoir est très différencié et large.

Grand débat sur l'identité nationale

Un certain nombre de propositions et de recommandations ont été formulées, pouvant être structurées comme suit :

- **la transmission et le partage des valeurs de la République**, grâce à l'éducation, qui doit demeurer un vecteur privilégié, mais également à d'autres canaux de transmission susceptibles d'intéresser davantage les plus jeunes à la question nationale et de les mobiliser autour de projets fédérateurs ;
- **la valorisation et le respect des symboles de la République** qui semblent aujourd'hui poser un problème de perception ;
- **le service du pays et de l'Etat**, notamment par la mise en place d'un service civique pour les jeunes et de nouvelles formations pour intégrer l'armée ;
- **le renforcement de la cohésion sociale et nationale**, qui implique à la fois de lutter contre toutes les formes de discriminations (à l'emploi, à l'éducation, territoriales), d'améliorer les procédures administratives et les conditions d'accueil du public en préfecture, de promouvoir l'ensemble des associations, activités et initiatives pouvant favoriser la mixité tant entre catégories sociales et populations d'origines différentes qu'entre générations ;
- **l'exercice de la citoyenneté**, dont le contenu et la pratique doivent être enrichis (élaboration d'un livret de droits et de devoirs du citoyen, cérémonies marquant plus nettement l'entrée dans cette citoyenneté à l'âge de 18 ans, mise en place de médiateurs, développement des peines de travaux d'intérêt général) ;
- **le renforcement de l'accompagnement des étrangers dans leur parcours d'intégration**, grâce notamment à un système de parrainage, une meilleure identification de leurs attentes et de leurs difficultés, une meilleure information (par le biais du contrat d'accueil et d'intégration), une révision des procédures de naturalisation et d'accès à la nationalité
- **la mise en œuvre des cérémonies et des commémorations**, dans une perspective plus large et festive, avec notamment l'association systématique des jeunes concitoyens, afin d'entretenir une « mémoire nationale » ;
- **l'articulation de l'identité nationale et européenne**, par la généralisation des séjours linguistiques et des échanges culturels, ainsi que le développement de programmes ou de manuels d'enseignement européens.

Grand débat sur l'identité nationale

1. Modalités et déroulement des débats

Les débats sur l'identité nationale ont pris la forme de réunions publiques locales, organisées par des représentants du corps préfectoral ou des élus (maires, députés, etc.). Structurés thématiquement à partir des problématiques préconisées par le guide de préparation, ils ont privilégié dans le cadre républicain l'ouverture et la liberté des échanges sur une question complexe en vue de formuler des propositions d'actions concrètes. Dans cette perspective, les invitations à prendre part aux débats s'adressaient autant à des acteurs de la vie économique et sociale (chambres de commerce et d'industrie, fédérations professionnelles et patronales, missions locales), qu'à des travailleurs sociaux, des représentants du monde associatif (jeunesse et sports, anciens combattants, quartiers prioritaires, associations humanitaires et culturelles), et éducatif (professeurs, chefs d'établissement, parents d'élèves), des services publics et administratifs, des élus locaux, nationaux et européens, des étrangers résidant en France, des Français d'origine étrangère, ou encore des personnalités (intellectuels, historiens, etc.). Les débats, couverts par la presse locale et nationale, ont pu être retransmis en direct sur les ondes radiophoniques.

Introduits par un élu, un représentant du corps préfectoral ou une personnalité, les débats ont pris la forme de tables rondes et de témoignages suivis d'échanges avec l'ensemble des participants. S'efforçant d'appréhender la question de l'identité nationale dans une perspective à la fois historique et culturelle, ils étaient parfois centrés sur un aspect plus particulier, tel que l'école, la religion, ou les politiques d'intégration et d'immigration. Lorsque l'organisateur a retenu un débat thématique, celui-ci s'est toujours approfondi dans une perspective générale de l'identité nationale. La constitution, dans certains départements, d'un comité de « grands témoins », rassemblant des représentants des principaux cultes, des universitaires et des personnalités du département, a permis d'élever les débats au-dessus des querelles politiques et partisans.

Si la participation a été aussi intéressée et large, c'est que chacun a pu s'exprimer, y compris sur l'opportunité d'un tel débat. Comme toujours lorsqu'ils sont interrogés, les Français sont attentifs à la manière dont leurs propos seront restitués et utilisés.

Le nombre élevé des visites du site internet dédié (plus de 700 000 visites et de 55 000 contributions) ainsi que l'organisation de 350 réunions locales ont traduit un intérêt et un besoin réels de s'exprimer sur ces questions. Les hommes, enseignants et élus locaux, ainsi que les représentants des associations ont souvent été surreprésentés.

De manière générale, les débats se sont déroulés dans un climat serein et sans heurts. L'irruption des comédiens de l'émission « action discrète » de la chaîne Canal + dans le cadre des débats organisés dans l'Aube ou les Yvelines constitue un cas exceptionnel de débordement. L'introduction des débats réalisée par les préfets et les sous-préfets permettait de rappeler le cadre républicain de ce débat et les règles élémentaires liées à la prise de parole (proscription notamment des propos contraires au code pénal). Ainsi, même si les opinions pouvaient être tranchées, la courtoisie est toujours restée la règle.

Grand débat sur l'identité nationale

2. Restitution des échanges

2.1. Etre français aujourd'hui : des éléments qui rapprochent et qui divisent

Si les débats ont mis en évidence le besoin des uns et des autres de s'exprimer sur les questions ayant trait à l'identité nationale, ils ont également révélé les difficultés de s'accorder sur une définition unique de cette notion.

Un certain nombre de principes fondamentaux et d'éléments constitutifs de l'identité nationale ont recueilli un large consensus :

- la langue ;
- l'Histoire (la monarchie, la Révolution, les guerres) ;
- un patrimoine, une culture (arts, gastronomie) et un territoire communs ;
- les symboles (drapeau, hymne, devise, fêtes patriotiques) ;
- une constitution et un socle de lois ;
- le respect de ces lois, des droits et des devoirs qu'elles imposent ;
- des valeurs universelles telles que la liberté, l'égalité, et la solidarité, qui véhiculent une certaine idée de la France à l'étranger (la France comme pays des droits de l'homme) ; la laïcité
- l'importance du rôle de l'école dans la transmission de ces valeurs et de la connaissance du patrimoine ;
- le devoir de mémoire ;
- le sentiment d'appartenance, la volonté de vivre ensemble et de participer à un projet de société commun.

D'autres éléments ou d'autres points en revanche ont été sources de divergences voire d'oppositions.

La notion d'identité nationale est considérée comme difficile à définir, contrairement à celles d'identité et de nation prises séparément. La diversité même des symboles et des valeurs évoqués reflète cette pluralité. La notion d'appartenance à une nation a été jugée plus pertinente. La distinction entre identité et appartenance (à une profession, une religion, un parti, une association, un syndicat), qui relève de la même distinction entre « être » et « avoir », a d'ailleurs été rappelée en ce sens.

Parallèlement à l'approche historique et analytique du concept d'identité nationale, souvent portée par les historiens dans les discussions, l'approche des citoyens était davantage fondée sur le vécu et cette identité conçue comme quelque chose qui se vit plus qu'elle ne se théorise. On porte en soi l'identité alors que la nationalité s'acquiert. Les citoyens ayant vécu hors de la métropole ou qui ont acquis la nationalité française manifestent souvent une conscience aiguë de cette identité. Beaucoup, mettant en avant leur ville ou leur région d'origine ou de résidence, ont souligné l'importance de l'intégration locale dans la construction de leur identité nationale. Cet ancrage local

Grand débat sur l'identité nationale

permettrait d'acquérir un certain nombre de repères géographiques, historiques, culturels, et linguistiques, nécessaires à une bonne intégration.

Enfin, le caractère multiple de l'identité a été mis en avant à plusieurs reprises. Certains participants, titulaires de la double nationalité, ou nés en France et ayant des parents d'origine étrangère, ont témoigné de la cohabitation en eux de plusieurs cultures. Ils ont ainsi pu évoquer les difficultés que peuvent rencontrer les personnes qui doivent concilier deux cultures différentes : une culture familiale chez soi et une culture française à l'extérieur.

Un socle de valeurs communes s'est également dégagé. Le consensus est entier en ce qui concerne la devise française « liberté, égalité, fraternité », l'héritage des Lumières, ou encore la tolérance et l'attachement aux grands principes, tels que la démocratie, la paix, la justice, ou le développement durable. D'autres éléments, comme la place de l'héritage judéo-chrétien, le moment fondateur de la nation française (l'habitude de faire débiter la France moderne à la Révolution conduisant à négliger des racines plus anciennes), la pertinence de cette référence nationale et du modèle social français (place de l'Etat, attachement au service public, égalité des chances, cohésion sociale) ont nourri les débats. La traduction concrète de certaines valeurs, telles que la laïcité, a également soulevé des divergences, certains étant partisans d'aménagements raisonnables, d'autres d'une application qu'ils estiment sans concession du principe de laïcité. De même, la place accordée aux symboles de la République a donné lieu à des réactions diverses. Beaucoup notent la différence entre notre nation et les Etats-Unis concernant l'affichage des signes de patriotisme.

2.2. Les réalités contemporaines interrogeant l'idée de nation : quelle place et quel crédit accorder à l'identité nationale aujourd'hui ?

Une identité nationale ouverte et plurielle

Outre qu'il existe différentes manières d'être français, dans une société marquée par la mixité, l'identité nationale n'apparaît pas tant comme un héritage donné ou prédéterminé que comme un élément à construire ou à reconstruire, en perpétuel mouvement. L'identité nationale, à la fois legs et projet, auquel chacun doit prendre part, a été décrite comme un composé instable et multiple, inscrit dans un ensemble de dynamiques culturelles et sociales.

A l'heure de la construction européenne et de la mondialisation, les participants se sont accordés sur la coexistence et la nécessaire articulation des échelons locaux, nationaux et européens. Ils ont souligné la contribution que pouvaient apporter d'une part les identités locales et d'autre part la construction européenne à l'identité nationale. Si la notion de souveraineté nationale demeure un élément prégnant et constitutif de la République française, l'Europe a été simultanément décrite comme un puissant facteur d'intégration et de cohésion, tant sur le plan économique (monnaie) que culturel. Les discussions ont finalement mis en évidence une relation ambiguë à l'Europe, qui incarne encore une identité plus « pensée » que vécue ou effective, et qui peut être perçue autant comme une menace pour la souveraineté des Etats que comme une protection dans le cadre plus global de la mondialisation.

L'expression « citoyen du monde », capable de transcender l'identité nationale, notamment lors d'événements tels que les catastrophes naturelles, a été citée à plusieurs reprises. Les effets de la mondialisation, en particulier sur le développement des flux migratoires, sont incontestés. La globalisation a clairement modifié le rapport à l'autre,

Grand débat sur l'identité nationale

ainsi qu'à l'espace et au territoire national. La frontière, désormais lieu de transit et d'échanges plus que ligne de démarcation, ne permet plus de définir l'identité nationale.

Une identité menacée et éclatée

Pendant longtemps, la question même d'une identité nationale ne s'est pas posée, la transmission des valeurs de la République allant de soi. Un certain nombre d'institutions, au premier rang desquelles l'École, de même que des événements ou des personnages qui incarnaient des symboles forts de cette identité (Verdun, le Chemin des Dames, Jean Moulin, le général de Gaulle, le CNR), structuraient la conscience collective. Outre les partis politiques et les syndicats, il existait un cadre de vie, notamment dans les campagnes, qui assurait une forme de contrôle social et la reproduction d'une culture commune. Actuellement, l'identité nationale se reconstitue ponctuellement autour d'événements forts, tels que la coupe du Monde 1998, souvent citée comme le dernier grand moment d'unité nationale en France. Mais à l'exception de ces brefs moments, un affaiblissement du sentiment national est perceptible, lié à un dysfonctionnement des processus de transmission traditionnels.

Les débats ont fait ressortir la disparition de repères collectifs autrefois portés ou incarnés par la nation, tels que l'autorité, l'ordre (suppression du service militaire), le civisme, le respect ou la solidarité. Ce manque de repères culturels et temporels se double d'un manque de repères au sein de la cellule familiale. Il en résulte une interrogation sur la pérennité de la cohésion sociale : dérives communautaires, montée de particularismes culturels ou religieux, multiplication des phénomènes de ségrégation et de discrimination, creusement des inégalités territoriales et socioculturelles mais aussi difficulté des jeunes à s'approprier une identité française en crise et à s'y reconnaître. A cet égard, les participants ont souligné que ces questions concernaient autant les Français en situation d'exclusion ou de pauvreté que les populations immigrées et les primo-arrivants. Les phénomènes de ségrégation urbaine ne concernent pas uniquement les populations d'origine ou de nationalité différentes mais touchent toutes les classes sociales : les problèmes de logement et de chômage et le manque de perspectives d'avenir finissent par créer une solidarité entre communautés défavorisées. Les Français présents sur le territoire depuis plusieurs générations, notamment les plus jeunes, semblent avoir perdu confiance en leur pays et en leur avenir - plus que les populations récemment arrivées en France. Chez un certain nombre d'entre eux, la fierté d'être français de même que la conscience d'être né dans un pays de libertés sont en partie entamées.

Concernant plus spécifiquement les populations immigrées, la réciprocité a été mise en avant comme condition essentielle d'une intégration réussie. Celle-ci dépend autant de la capacité de chacun à s'intégrer à la République que des dispositifs que celle-ci déploie pour intégrer les populations qu'elle accueille. La culture d'origine du nouvel arrivant ne peut être niée ; cependant, celui-ci doit simultanément respecter les règles et les lois du pays d'accueil. A cet égard, l'adhésion à l'identité nationale a été décrite comme un cheminement individuel et le résultat d'une démarche volontaire.

Dans ce contexte, les réflexions sur l'identité nationale ont porté sur la crise plus globale du lien social et la difficulté des uns et des autres à vivre ensemble, ainsi qu'à se mobiliser autour de projets fédérateurs. Les notions de communauté et de communautarisme ont donné lieu à des échanges passionnés et ont mis en évidence la difficile articulation à trouver entre la défense des libertés individuelles d'une part, et le besoin simultané des individus d'adhérer à quelque chose qui les dépasse d'autre part. Si le communautarisme semble faire l'objet d'un rejet quasi unanime, des phénomènes d'entre-soi communautaires sont observés aujourd'hui au sein des villes par les regroupements des commerces et des quartiers « par origine ».

Grand débat sur l'identité nationale

2.3. Le débat autour du modèle d'intégration républicain

Si les participants s'accordent sur l'importance des symboles dans l'identité nationale, en revanche, ils demeurent relativement divisés sur la place et le rôle qui doivent leur être attribués dans l'espace public (port de l'uniforme scolaire, proclamation de la Marseillaise). De même, la place de l'héritage judéo-chrétien et de manière plus générale celle de la religion (cultes, port des signes religieux) dans l'identité française contemporaine, ainsi que la lecture ou le contenu de certaines valeurs, pourtant partagées (égalité, liberté, laïcité, sécurité, solidarité), restent controversées. Les interrogations portent notamment sur les limites qu'elles rencontrent dans la société française actuelle et la manière dont elles peuvent s'incarner (limites à assigner à la liberté individuelle, financement des cultes, enseignement des religions). L'application concrète d'un certain nombre de principes pose également problème. Le port de la burqa suscite notamment des réactions nombreuses : tradition religieuse relevant de la liberté de chacun pour les uns, asservissement de la femme pour les autres, ou encore atteinte à la laïcité et à l'espace public, qui doit rester neutre.

Si la plupart des participants sont favorables au renforcement de l'accueil et de l'accompagnement des immigrés primo-arrivants, la question de la double nationalité ainsi que celle du droit de vote des étrangers demeurent largement débattues et n'ont pas trouvé de consensus. Plus largement, l'intégration ou l'assimilation de populations provenant de systèmes démocratiques différents ou de systèmes dictatoriaux, d'une civilisation identique ou « concurrente », ou encore dotées d'une culture et d'une éducation différentes, fait débat. Certains jugent positivement les précédentes vagues d'immigration fondées sur l'assimilation, et déplorent l'échec de l'intégration des nouvelles populations. D'autres estiment au contraire que l'assimilation a été « destructrice », obligeant des populations à parler uniquement le français, au détriment de leur langue maternelle et de leurs origines. Des témoignages ont montré que le processus d'acculturation pouvait être vécu simultanément comme une normalisation et une dépossession d'une partie de soi. A certains endroits du territoire, marqués par une histoire particulière, tel que Bayeux, l'étranger fait l'objet de sentiments ambigus : peur de l'autre conjuguée au respect de ceux qui, au péril de leur vie, ont permis la Libération en 1944 et la restauration de la souveraineté nationale.

Les réflexions et les interrogations suscitées par l'identité nationale, et notamment sa capacité à demeurer un vecteur d'intégration et de cohésion sociale, posent le problème plus large de la pertinence du modèle républicain d'assimilation tel qu'il s'est constitué au long du 20^{ème} siècle, notamment à travers l'Ecole. Faut-il développer un modèle davantage tourné vers la reconnaissance ou la diversité que l'assimilation, et si oui comment ? Le débat assimilation versus intégration a suscité des controverses parfois violentes. La volonté de « fabriquer des Français » et de céder à l'ethnocentrisme a été soulignée. Globalement le terme d'intégration, voire d'adoption, est préféré à celui d'assimilation, qui empêche la coexistence de plusieurs identités, et conduit à présumer de la supériorité d'une culture sur l'autre.

Par ailleurs, les participants ont insisté sur la nécessité de préserver le modèle français. Ce n'est pas tant sa légitimité que son fonctionnement qui est mis en cause. Ils ne souhaitent pas voir transposé en France un modèle de type anglo-saxon, jugé trop communautariste, et se disent attachés à la dimension universaliste du modèle français, qui doit seulement être adapté et rénové.

Grand débat sur l'identité nationale

Les divergences persistantes sur un certain nombre de sujets illustrent la diversité française aujourd'hui. Ainsi, l'instauration d'un service civique fait quasiment consensus, mais pas son caractère obligatoire. De même, les participants n'ont pas de position claire en ce qui concerne le droit de vote des étrangers, et la place concrète à accorder aux identités locales demeure problématique.

3. Faire vivre les valeurs de la République - Propositions et pistes de réflexion

Pour tenter de répondre à ces questions, un certain nombre de propositions ont émergé au fil des débats, visant à renforcer le sentiment national, l'intégration des citoyens ainsi que les liens les unissant.

3.1. La transmission et le partage des valeurs de la République

- **Réaffirmer l'attachement aux valeurs universelles incarnées par la République française et sensibiliser les plus jeunes à la citoyenneté dès l'enfance**
L'École apparaît comme l'un des vecteurs privilégiés de la construction d'une identité partagée ; elle ne peut pas tout mais demeure un outil au service de cette ambition collective. Il a souvent été envisagé de renforcer sa mission d'éducation citoyenne et de construction d'une mémoire nationale par la revalorisation de l'enseignement d'Éducation civique et d'Histoire. Aussi, les participants approuveraient que dès l'école primaire et tout au long de leur parcours scolaire, les jeunes citoyens puissent être sensibilisés aux valeurs de la République et au civisme.
- Proposer à tous les citoyens des cours d'éducation civique permettant d'apprendre ou de réapprendre les droits et devoirs du citoyen.
- **Inscrire de nouveaux principes dans la Constitution ou la devise républicaine**
Le principe de laïcité, que certains appellent à moderniser ou à réactualiser, a souvent été cité. Certains néanmoins la considèrent comme une déclinaison des trois autres valeurs et non comme une valeur en soi. Elle est partagée par tous mais la manière de la faire vivre et de la faire respecter divise.
- **Exporter et défendre le modèle français à l'étranger**
Promouvoir un modèle économique français, garant de l'emploi et du système de protection sociale. Renover cette image, liée à l'Etat Providence, dans un contexte de mondialisation qui menace de plus en plus l'emploi, notamment au travers des délocalisations.
Défendre la francophonie et l'usage de la langue française dans le monde.
- **Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs à la citoyenneté**

3.2. Faire vivre les symboles de la République

- **Revoir la place à accorder aux symboles de l'identité nationale.**
Certains souhaitent que la Marseillaise soit chantée régulièrement à l'École, après avoir été systématiquement apprise. Il a également été proposé d'accroître la présence du drapeau tricolore dans l'espace public, notamment dans et devant les édifices publics. Certains préconisent enfin une levée hebdomadaire des couleurs dans les écoles, qui demeurent le premier lieu de transmission du sentiment national.

Grand débat sur l'identité nationale

- **Associer davantage manifestations sportives et valeurs de l'identité nationale**
Prévoir systématiquement le port d'un maillot tricolore lors des rencontres sportives et faire chanter la Marseillaise dans les plus grands matchs nationaux, quel que soit le sport.
- **Sanctionner les atteintes flagrantes aux symboles républicains (drapeau brûlé, débordements lors des rencontres sportives, cérémonies de commémoration désertées)**
- **Faire participer davantage de Français à la fête nationale du 14 juillet, notamment les plus jeunes (via les clubs sportifs, centres de loisirs, associations,...)**

3.3. Le service du pays et de l'Etat

- **Favoriser le lien Ecole-Armée, en développant notamment les travaux du trinôme académique Education nationale, Armée, Institut des Hautes Etudes sur la Défense nationale (IHEDN).**
- **Mettre en place une journée au cours de laquelle tous les Français pourraient devenir bénévoles et s'investir dans des missions d'intérêt général (nettoyage d'une plage après une marée, dépouillement aux élections, etc.)**

3.4. Le renforcement de la cohésion nationale

- **Lutter contre les discriminations afin d'assurer une égalité réelle et non formelle**
 - Le travail, qui procure un revenu et un statut social, constitue un vecteur d'intégration essentiel, le chômage étant simultanément pointé comme l'un des principaux obstacles à l'intégration des jeunes et des populations immigrées à l'heure actuelle.
 - Le recours à la discrimination positive fait débat. Certains y voient un mécanisme reposant sur des critères ethniques, ainsi qu'une menace pour la méritocratie républicaine, d'autres le moyen de promouvoir les minorités « visibles ». La méthode de « *testing* » a également souvent été citée. Certains préconisent l'autorisation de statistiques sur des bases ethniques afin de pouvoir disposer d'un meilleur état des lieux des discriminations en France.
 - Il est proposé de renforcer les dispositifs d'aide et de formation permettant de soutenir les jeunes des milieux populaires : renforcer notamment les dispositifs de bourse afin qu'ils puissent financer leurs études sans avoir à travailler parallèlement.
 - Faire de l'entreprise un vecteur d'intégration et de promotion sociale.
- **Concentrer l'action publique sur les politiques qui favorisent l'égalité des chances et les zones urbaines sensibles.**
 - La généralisation des écoles de la seconde chance, inscrites dans des partenariats avec les élus, les collectivités et les entreprises, mériterait d'être étudiée. Il est également proposé de conforter les dispositifs en faveur de l'égalité des chances (Cordées de la réussite, etc.).
- **Lutter contre les ségrégations territoriales**
Renforcer la rénovation des quartiers (en partenariat avec l'ANRU notamment) et briser les ghettos dans les grands ensembles urbains.

Grand débat sur l'identité nationale

- **Développer une approche plus concrète et plus pragmatique dans la lutte contre les discriminations**
Critique de l'approche française, jugée trop philosophique et théorique, par rapport à celle des pays anglo-saxons.
- **Renforcer la maîtrise de la langue française dans les politiques en faveur des quartiers défavorisés**
Développer les initiatives (ateliers, cours d'expression, école pour tous, échanges culturels) dans les quartiers prioritaires.
- **Améliorer les procédures administratives et les conditions d'accueil du public au sein des préfectures**
Les participants ont dénoncé à plusieurs reprises les abus de langage (manque de respect, absence des marques de politesse) ou les discriminations administratives.
- **Lutter contre les contrôles d'identité à répétition qui peuvent faire naître un sentiment de discrimination.**
- **Promouvoir et soutenir toutes les institutions, les lieux et les activités qui peuvent favoriser les rencontres des cultures et le brassage des classes sociales**
 - Multiplier les activités sportives, associations, maisons de quartier, fêtes de quartier et lieux de rencontres intergénérationnelles.
 - Développer des projets fédérateurs (Europe, écologie, intercommunalité).
 - Utiliser davantage le tissu associatif pour créer de nouveaux espaces de mixité, notamment pour les jeunes et entre générations.
- **Mettre en place un tutorat intergénérationnel, afin de favoriser les échanges et les transmissions entre générations, en instituant des lieux et des moments d'échanges dédiés.**
Les responsables des services de l'Etat, des services publics et des collectivités locales pourraient parrainer un jeune des quartiers pendant plusieurs mois pour le conduire à l'emploi, à la formation, l'aider à bâtir son réseau et son projet professionnel. Des seniors retraités pourraient s'associer à ces actions pour donner par exemple des « cours » d'histoire en dehors du cadre scolaire classique, dans le cadre d'écoles ouvertes.
- **Engager une réflexion collective sur la rénovation des institutions qui ont contribué à favoriser l'intégration à la République française et qui semblent aujourd'hui moins bien fonctionner : Ecole, Armée, Entreprise/Emploi**
- **Promouvoir la diversité dans la représentation politique**
- **Promouvoir la diversité dans l'accès des élèves des quartiers plus défavorisés aux Grandes Écoles**

3.5. Vivre et exercer sa citoyenneté

La réflexion doit porter sur les moyens de donner du contenu à cette citoyenneté, reposant sur la reconnaissance de valeurs ainsi que l'exercice de droits et de devoirs, plutôt que sur la définition d'un socle culturel commun unique.

- **Une meilleure maîtrise de la langue reconnue comme condition préalable à l'exercice plein et entier de la citoyenneté et de la participation à la vie de la nation**

Grand débat sur l'identité nationale

- **Elaborer une charte ou un livret des droits et des devoirs du citoyen et inclure l'éducation à la citoyenneté dans les chartes de labellisation des clubs sportifs**
- **Créer de nouvelles cérémonies publiques pour marquer l'accès à la citoyenneté active des Français âgés de 18 ans, sur le modèle de la cérémonie organisée lors de la remise des décrets de naturalisation, avec remise d'un livret des droits et des devoirs du citoyen**
- **Rendre le vote obligatoire et sanctionner l'abstentionnisme récurrent**
- **Instaurer des médiateurs dans les domaines où légiférer pose problème**
Si le respect de la loi du pays où l'on réside constitue un socle essentiel et primordial pour l'identité nationale, le vote de lois dans certains domaines est jugé problématique voire dangereux ou difficilement applicable (port de la burqa par exemple). Certains proposent plutôt d'instaurer des médiateurs afin de dialoguer avec les femmes sur cette question et vérifier leur degré de consentement.
- **Le développement des peines de travaux d'intérêt général pour sanctionner certains délits en complément ou en substitution des autres peines.**
- **Permettre aux étrangers résidant en France depuis longtemps de participer aux élections locales, en alignant leur régime sur celui des ressortissants de l'Union européenne**
Cette proposition ne fait pas consensus, notamment en ce qui concerne la durée à compter de laquelle ce droit peut être accordé aux résidents.
- **Appliquer à la citoyenneté une logique similaire à celle du Code de la route : formation, prévention, sanction**
- **Développer les conseils de jeunes et les conseils municipaux pour enfants**

3.6. Immigration et intégration : l'accompagnement des étrangers dans leur parcours d'intégration

- **Créer un système de parrainage en faveur des étrangers primo-arrivants, via le secteur associatif**
Certains proposent de prolonger le parrainage jusqu'à l'acquisition de la nationalité.
- **Mieux connaître et mieux identifier les attentes et les motivations des populations immigrées, afin d'adapter les politiques, de sorte que celles-ci soient à la fois une politique d'acculturation et de main tendue, notamment en matière d'emploi**
Un décalage a été constaté entre les attentes fondant la volonté d'émigration de ces populations (amélioration du niveau de vie et recherche d'un emploi) et la capacité de la France à répondre à ces attentes, en raison d'un taux de chômage élevé.
- **Mieux présenter les droits et devoirs du séjour aux nouveaux résidents**
Informer les personnes de nationalité étrangère, notamment celles qui ne parlent pas ou peu français, sur le système administratif, éducatif, de santé, ainsi que les questions de logement et de travail

Grand débat sur l'identité nationale

- **Agir sur les conditions matérielles de l'intégration par la mise en place de mesures économiques et sociales**
 - Réarticuler immigration et travail : une immigration de travail régulée aboutit à un développement de la production des richesses intérieures.
 - Promouvoir les droits sociaux et économiques accordés aux étrangers (exemplarité de grandes entreprises publiques et privées qui développent des politiques sociales en leur sein en faveur des étrangers, en termes de recrutement, de salaires, d'accès à des formations, en langue notamment).
- **Renforcer la maîtrise de la langue française**

Hausser raisonnablement le niveau des examens de connaissance de la langue et des valeurs proposés aux étrangers. Certains mettent en garde contre une hausse excessive, qui produirait l'effet inverse à celui recherché et serait source d'exclusion.
- **Renforcer le contrat d'accueil et d'intégration, signé entre le préfet et l'étranger**

Développer et affiner les informations sur les droits, la recherche de logement, la formation « vivre en France », les cours de français.
- **Revoir la place des signes religieux et des pratiques religieuses**
 - Les représentants des cultes ont demandé plus de facilités et de moyens (financement, obtention des baux emphytéotiques) pour pratiquer l'exercice de leur culte.
 - Consensus sur le maintien de la loi 1905 en l'état, qui garantit la coexistence des religions, et refus de toute manifestation ou forme d'intégrisme, qui nuirait à l'ordre public et à l'égalité des hommes et des femmes.
 - Opposition à des pratiques religieuses ou des traditions exercées hors des lieux de culte ou de la sphère privée, venant perturber la vie publique.
- **Développer la communication nationale et locale sur la politique d'immigration, notamment au travers des NTIC, et valoriser l'immigration comme une chance, source de talents et de compétences**

3.7. L'accès à la nationalité

- Le droit ne peut à lui seul régler la question de l'identité nationale ; au-delà d'un lien juridique de rattachement se pose la question d'un sentiment d'appartenance commune et d'un destin commun.
- **Valoriser la démarche de naturalisation et l'acquisition de la nationalité par la généralisation des cérémonies de remise de la nationalité française en préfecture et sous-préfecture.**

Ces cérémonies sont souvent empreintes de grande émotion et de fierté, tant de la part des nouveaux Français que des accompagnants et des représentants de l'Etat. Il est proposé de rendre obligatoire la cérémonie d'accueil pour tous les nouveaux Français à l'occasion de la remise des décrets de naturalisation, actuellement seulement proposée à ces personnes.

Grand débat sur l'identité nationale

3.8. Développer les cérémonies et la participation des jeunes aux commémorations patriotiques

- Renforcer la participation aux journées ou cérémonies du souvenir
- Développer des liens d'amitié et de fêtes, des rencontres culturelles
- Faire participer des enfants scolarisés à au moins une cérémonie patriotique ou une commémoration par an
- Rétablir et remettre à l'honneur des cérémonies de reconnaissance des mérites (remise de diplômes, fêtes de fin d'année, récompenses diverses)
Restaurer des « rites » de passage pour les jeunes tout au long de leur parcours.
- Transformer et décliner le 14 juillet en une série de cérémonies plus fraternelles et associant toute la nation au-delà des défilés militaires
 - Retrouver l'esprit de fête de la Fédération de 1790, qui marqua la fin des particularismes provinciaux et l'unité des citoyens français, quel que soit leur lieu de résidence.
 - Organiser des « pique-niques » républicains dans les communes afin de favoriser la connaissance et les échanges entre les habitants, la « mixité sociale ».
 - Proposer des spectacles portant sur l'identité nationale, solliciter des auteurs ou des artistes sur le thème de l'identité nationale (concours de musique, de chant, de peinture, mises en scène, pièces de théâtre).
- Accroître le soutien et les moyens en direction des associations qui entretiennent un travail de mémoire et de proximité
Soutenir les initiatives et les travaux sur l'histoire des quartiers.

3.9. L'articulation de l'identité nationale et européenne

- Renforcer les séjours linguistiques et les échanges culturels au sein de l'Union européenne (Erasmus, correspondances, jumelages...)
L'objectif est que les jeunes perçoivent concrètement l'existence d'une identité européenne. On ne prend conscience de son identité qu'en se frottant à l'autre, qui possède une identité différente. C'est pourquoi ces dispositifs d'échanges devraient être mis en place plus tôt dans les formations, et dans tous types de formations. Ainsi le programme Comenius en Bretagne, lancé en 2007, permet à des lycéens d'échanger avec des élèves anglais et norvégiens sur le développement durable et devrait prochainement donner lieu à des actions concrètes dans le domaine de l'eau.
- Développer les classes européennes et renforcer l'apprentissage des langues étrangères
- Concevoir des manuels d'histoire européenne à l'image des manuels d'histoire franco-allemands

Grand débat sur l'identité nationale

Conclusion

En conclusion, nombre de participants, initialement sceptiques quant à la tenue d'un tel débat, ont exprimé leur satisfaction d'y avoir pris part ou d'y avoir été conviés. Ils ont alors souligné la richesse des échanges. Les valeurs de la République ont été décrites comme des valeurs fondatrices particulièrement fortes par les Français naturalisés originaires d'un pays où ils en étaient privés. Simultanément, le témoignage de participants récemment naturalisés, ou encore de petits-enfants d'immigrés, a révélé les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés dans leur parcours, tant sur un plan culturel que juridique ou administratif. Ils expliquent néanmoins que, pour eux comme pour leurs aînés, la France est un choix dont ils sont fiers, et qu'ils respectent. Les participants ont également souligné que la notion de cohésion sociale ou de « vivre ensemble » ne concernait pas uniquement le problème de l'intégration des populations immigrées mais tous les Français, toutes origines, toutes classes et toutes générations confondues.

Si la volonté de vivre ensemble semble intacte, les modalités de cette vie commune restent à définir, Etre français ne se limite pas à respecter les lois et les valeurs de la République, mais implique d'y adhérer pour pouvoir « se sentir » français. Dès lors, il s'agit à la fois de faire coexister, au sein d'une même nation, des cultures et des religions différentes, et de définir des valeurs communes qui transcendent ces différences, qui soient suffisamment fédératrices pour donner l'envie de construire un projet commun. L'enjeu est bien de « faire société » dans une France perçue simultanément comme un bloc - une nation unie autour de valeurs communes, et un pays en mouvement - une terre d'accueil intégrant des femmes et des hommes venant d'ailleurs et qui partagent le désir de vivre ensemble.